

Madame, Monsieur,

Domicilié rue Vasselot à Rennes, je souhaite votre aide. Depuis plusieurs années, je me plains auprès des services de la mairie du fait que la chaussée et les trottoirs sont en permanence encombrés par les étalages (et tables) des commerçants et restaurateurs du quartier. Ces derniers, n'ont reçu aucune autorisation pour le faire.

Mes réclamations et celles des habitants du quartier auprès de la Maire n'ayant produit aucun effet, nous avons décidé de constituer une association pour assurer la défense de nos intérêts.

J'ai été nommé président de cette association et j'ai à ce titre écrit au nom des habitants du quartier à la maire de Rennes. Les statuts de l'association me permettent également de solliciter l'intervention du préfet, ainsi que d'obtenir de la mairie l'indemnisation de nos préjudices.

Malgré une énième réclamation auprès de Madame la Maire, rien n'a changé. Je vous contacte donc pour savoir quels sont les recours à notre disposition ?

Cordialement,
Sacha Touille